



# Réserve Naturelle Nationale Dunes et Marais d'Hourtin

---

Plan de gestion 2021-2030

*Tome 1 : Etat initial - Annexes*



## ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE



Rivière Environnement, dont le savoir-faire s'exerce depuis 1990, est membre de nombreux réseaux professionnels spécialisés, ce qui permet d'ancrer notre métier d'expertise, d'accompagnement et de conseil dans les réalités politiques et opérationnelles actuelles.





Charte d'engagement  
des bureaux d'étude  
dans le domaine de  
l'évaluation  
environnementale



Membre de l'Union  
Professionnelle du  
Génie Ecologique

Rivière Environnement, en tant que SCOP (Société Coopérative et Participative), contribue aux outils de développement des SCOP aux plans national et régional.

N° de version	Rédacteur	Vérificateur	Date de réalisation
N°2	Louise Matillon, Hélène Cigolini, Benjamin Haurit, *	François Bottin, conservateur de la RNN	Mars 2021


<b>Achillea maritima</b>					
<b>Diotis maritime</b>					
<b>Astéracées</b>					
<b>Degré de priorité RNN*</b>		<b>1</b>			
<b>Statut et protection</b>					
CB	DH	PN	PRAq	PD33	LRM
<b>Critères de bioévaluation</b>					
<b>Rareté</b>			<b>Tendance évolutive</b>		
Fr	Aq	33	RNN	Fr	Aq
RR	RR	R	RRR	↘	↘
<b>Description de l'espèce (Flore de Coste)</b>					
<b>Plante</b> : vivace entièrement recouverte d'un épais tomentum blanc ; tiges couchées ou ascendantes de 10-40 cm.					
<b>Feuilles</b> : nombreuses, rapprochées, étalées, oblongues, arrondies au sommet ou spatulées, entières ou obscurément crénelées.					
<b>Inflorescence</b> : involucre à folioles ovales ; réceptacle petit, convexe, à écailles larges, ovales, obtuses, scarieuses, achaine ovoïdes, glanduleux à la base ; capitules globuleux, larges de 8-10 mm. de diamètre, brièvement pédonculés en corymbe ; fleur jaunes toutes tubuleuses.					
<b>Floraison</b>					
J	F	M	A	M	J
<b>Répartition - Biologie - Ecologie</b>					
-Espèce de l'ouest de l'Europe, présente sur les littoraux atlantique et méditerranéen, elle est assez rare en France et très rare en Aquitaine (Caze, CBNSA, 2012). 10 localités sur le littoral girondin (Société Linéenne de Bordeaux, 2005)					
-Psammophile, présente sur les sables maritimes et notamment sur la dune blanche du versant externe jusqu'à la limite dune blanche/dune grise. Préférence pour les zones de transit sableux où elle peut créer des amoncellements importants. Elle se reproduit soit par graine, boutures ou rhizomes et peut former d'importantes colonies.					
-Phytosociologie : Elément de l' <i>Amophilion arenariae</i> , espèce caractéristique de l' <i>Othanto-Ammophiletum</i> (CH : 2120, Corine 16.2121).					
<b>Exigences écologiques</b>					
<b>Eléments favorables :</b> - maintien de faciès ouverts - dune blanche en perpétuel mouvement			<b>Eléments défavorables :</b> - modification du substrat - fermeture du milieu		
<b>Etat de conservation</b>			<b>Localisation sur le site</b>		
<b>Moyen</b>			Dune blanche		
<b>Préconisations de gestion</b>					
Une seule station repérée sur le site, qui plus est de petite taille.			-Favoriser la dynamique naturelle (non gestion de la dune blanche préconisée) -Suivi annuel de la station		

\* Degré de priorité : de la priorité 1 (la plus forte) à 3 (la plus faible).

### Localisation des stations


Tableau synthétique des stations	
Station	1
Nombre de pieds	>20 (2012)
Surface	30 m <sup>2</sup>
Coordonnées GPS	N 45.19354° / W 01.17601°
Etat de conservation	Bon



### Cartographie



**Légende**

- Achillea maritima
- Périmètre RNN




<b>Anagallis minima</b>			
Mouron nain			
Primulacées			
Degré de priorité RNN*		2	
Statut et protection			
CB	DH	PN	PRAq
Critères de bioévaluation			
Rareté		Tendance évolutive	
Fr	Aq	33	RNN
PC ?	RR ?	RR ?	PC
Description de l'espèce (Flore de Coste)			
<p><b>Plante</b> : petite, annuelle, glabre, de 2-8 cm., à tige très grêle.</p> <p><b>Feuilles</b> : presque toutes alternes, petites, subsessiles, ovales-aiguës, entières.</p> <p><b>Fleurs</b> : blanches ou un peu rosées, minuscules (1-2 mm. de diam.), subsessiles et solitaires à l'aisselle des feuilles, ne s'ouvrant qu'au milieu du jour ; calice à 4 lobes lancéolés-linéaires ; corolle en grelot, plus courte que le calice, marcescente, à tube court et subglobuleux, à 4 lobes redressés, entiers, aigus ; 4 étamines, saillantes ; capsule globuleuse, plus courte que le calice, s'ouvrant en travers par un couvercle, à graines nombreuses.</p>			
Floraison			
J	F	M	A
Répartition - Biologie - Ecologie			
<p>-Présente en Europe (à l'exception de la zone arctique), en Afrique du Nord, et en Amérique. En France, elle est disséminée de manière inégale et absente des abords de la Méditerranée. Très peu citée en Aquitaine et Gironde et Caze &amp; Blanchard mettent en avant la rareté de l'espèce en Aquitaine.</p> <p>-Thérophyte mésothermophile, pratique l'autopollinisation ; les graines sont disséminées par le vent. Espèce pionnière, sensible à la concurrence et souvent fugace. Croît sur des sols frais à humides, parfois à peine inondés en hiver, pauvres, peu humifères, limono-argileux à plus ou moins sablonneux. Isolé ou par groupes clairsemés, il occupe des chemins ou des fossés dénudés. Il colonise en outre des zones à végétation rase et ouverte dans des prairies humides, des lagunes, des pistes bourbeuses. L'ensemble des stations de la RNN se situe sur des chemins sableux, humides en hiver.</p> <p>-Phytosociologie : gazon annuels hygrophiles à <i>Radiola linoides</i> et <i>Anagallis minima</i>, alliance du <i>Radiolion linoidis</i>, association : <i>Centunculo minimi-Radioletum linoidis</i>, Corine : 22.323, cahiers d'habitats MNHN : 3130-5.</p>			
Exigences écologiques			
<p><b>Eléments favorables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-maintien de faciès ouvert</li> <li>-degré d'humidité du sol important</li> </ul>		<p><b>Eléments défavorables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-fermeture du milieu</li> <li>-humidité du sol faible</li> <li>-abandon des pistes</li> <li>-rareté et isolement des populations</li> </ul>	
Etat de conservation		Localisation sur le site	
Moyen		Chemin d'Orian, Chemin d'Hannah, Croisée de l'étoile, Chemin de l'Elephant	
L'espèce est peu présente sur le site mais semble néanmoins bien en place. Les inventaires futurs devraient permettre de mieux comprendre sa répartition, du fait que l'espèce passe souvent inaperçue.		Préconisations de gestion	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Décapage de la zone centrale des chemins.</li> <li>-Suivi annuel des stations.</li> </ul>	

### Localisation des stations

Tableau synthétique des stations				
Station	1	2	3	4
Nombre de pieds	?	?	?	?
Surface	200 m <sup>2</sup> (2012)	150 m <sup>2</sup> (2012)	120 m <sup>2</sup> (2012)	100 m <sup>2</sup> (2012)
Coordonnées GPS	N 45.22572 / W 1.10850	N 45.22544 / W 1.11186	N 45.22528 / W 1.10789	N 45.21997 / W 1.11075

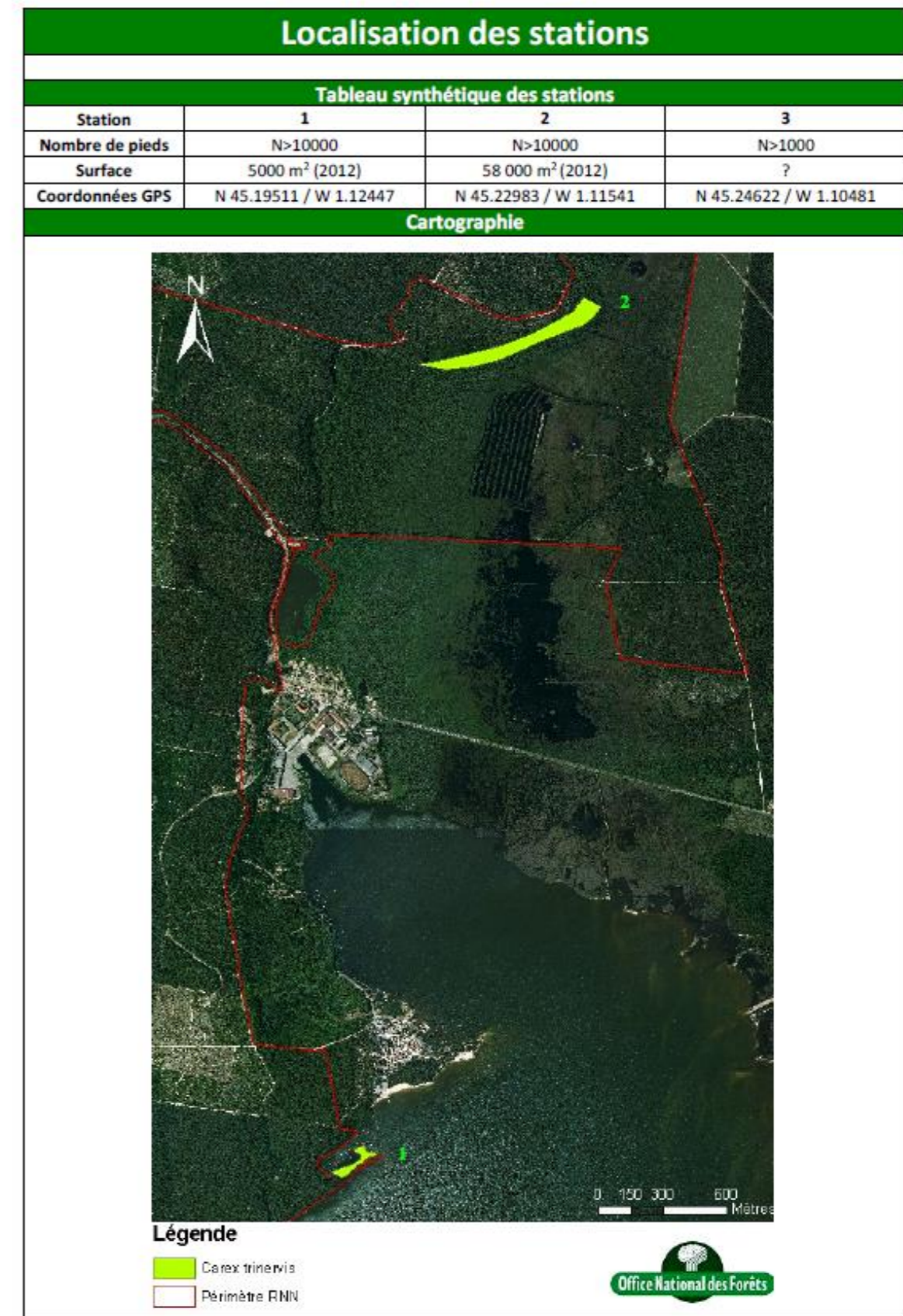
Cartographie



**Légende**

- Anagallis minima
- Périmètre RNN

<b>Carex trinervis</b>			
Laïche à trois nervures			
Cypéracées			
Degré de priorité RNN*		3	
<b>Statut et protection</b>			
CB	DH	PN	PRAq PD33 LRM LRN
			(Tome 2)
<b>Critères de bioévaluation</b>			
Rareté		Tendance évolutive	
Fr	Aq	33	RNN
RR	R	AR	PC
<b>Description de l'espèce (Flore de Coste)</b>			
<p><b>Plante</b> : vivace de 20-40 cm., glauque, à souche rampante-stolonifère ; tige dressée, arrondie-subtrigone, lisse.</p> <p><b>Feuilles</b> : dépassant la tige, filiformes-canaliculées, rudes au sommet.</p> <p><b>Fleurs</b> : épis mâles 2-3, linéaires-oblongs, les femelles 2-3, gros et courts, oblongs, brunâtres, denses, assez rapprochés, sessile souvent mâles au sommet; bractée inférieure sans gaine, dépassant la tige; écailles brunes, ovales-lancéolées; 2 stigmate utricules sur 8 rangs, verdâtres, glabres, ponctués de brun, elliptiques (4 mm.), plans-convexes, nervés, à bec très court ; entier dépassant peu l'écaille.</p>			
<b>Floraison</b>			
J	F	M	A M J J A S O N D
<b>Répartition - Biologie - Ecologie</b>			
<p>- Strictement atlantique, en France, elle est essentiellement connue des zones humides arrière-littorales des côtes du Nord de la France et des bords des étangs arrière-littoraux du Sud-ouest, depuis les Landes jusqu'en Charente-Maritime. Présente observée dans la Manche (Cotentin).</p> <p>- L'espèce se retrouve dans les niveaux supérieurs des prés salés, dans les dépressions humides arrière-dunaires ainsi que dans les landes littorales.</p> <p>- L'espèce est liée aux gazons amphibies des zones humides sablonneuses oligotrophes à oligo-mésotrophes de l'<i>Elodion</i> <i>Sparganion</i> et du <i>Molinio arundinaceae-Holoschoenion vulgaris</i> (voir de l'<i>Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricantis</i>) (Cazeau Blanchard, 2008). Corine biotopes : <b>22-313</b> (gazons des bordures d'étang en eaux peu profondes), <b>16-35</b> (roselières et cariçaies des lettes dunaires).</p>			
<b>Exigences écologiques</b>			
<p><b>Éléments favorables :</b></p> <p>- degré d'humidité du sol important</p>		<p><b>Éléments défavorables :</b></p> <p>- embroussaillage du milieu</p> <p>- degré d'humidité faible</p> <p>- exploitation forestière mal conduite</p>	
<b>Etat de conservation</b>		<b>Localisation sur le site</b>	
Favorable		Parcelle 4 de la forêt communale; pointe de Gaouléou et limite Nord de la réserve (parcelles 1 et 2 de la FC)	
L'espèce est bien représentée sur le site avec trois stations : deux sur le marais et une sur les rives du lac.		<b>Préconisations de gestion</b>	
		<p>-Suivi des stations</p> <p>-Intégrer l'espèce lors des travaux sylvicoles</p>	



***Caropsis verticillatinundata***

**Faux cresson de Thore**

**Apiacées**





Photo : P.E. Bastien

<b>Degré de priorité RNN*</b>							2				
<b>Statut et protection</b>											
CB	DH	PN	PRAq	PD33	LRM	LRN					
							(Tome 1)				
<b>Critères de bioévaluation</b>											
Rareté				Tendance évolutive							
Fr	Aq	33	RNN	Fr	Aq	33					
R	R	R	C	↘	↘	↘					
<b>Description de l'espèce (Flore de Coste)</b>											
<p><b>Plante</b> : vivace de 5-15 cm., glabre, à souche courte, fibreuse ; tige couchée ou ascendante, filiforme, simple ou peu rameuse.</p> <p><b>Feuilles</b> : radicales, réduites à de longs pétioles creux, les caulinaires petites, pennatiséquées, à lobes courts, linéaire paraissant verticillés autour du pétiole.</p> <p><b>Inflorescence</b> : ombelles petites, à 4-6 rayons un peu inégaux, filiformes ; involucre à 3-5 folioles linéaires, entières ou incisées persistantes ; involuclle à 3-5 folioles linéaires ; styles étalés-dressés, un peu plus longs que le stylopede ; fruit petit, ovoïde côtes peu saillantes.</p>											
<b>Floraison</b>											
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<b>Répartition - Biologie - Ecologie</b>											
<p>-Espèce eu-atlantique, endémique des zones humides d'Europe occidentale, sa répartition se limite à l'Espagne, au Portugal et la France, où la quasi-totalité des populations se retrouve dans les Landes de Gascogne (Lot et Garonne, Landes, Gironde), et autres dans le Morbihan et la Loire-Atlantique.</p> <p>- Géophyte à rhizome et espèce pionnière, elle nécessite suffisamment de luminosité et d'espace ; une concurrence végétale trop importante conduit irrémédiablement à sa disparition.</p> <p>-<i>Caropsis verticillatinundata</i> est présente à un niveau topographique variable dans les zones humides oligotrophes, parfois tourbeuses, inondées en hiver et constamment imbibées d'eau en été.</p> <p>-Phytosociologie : Présent sur la RNN dans le marais, dans des prés humides acidiphiles atlantiques amphibies, rattachés à <i>Deschampsio setaceae-Agrostietum caninae</i>, Corine : 37.312, CH : 6410-8, mais aussi au niveau des dépressions tourbeuses à <i>Rhynchosporion</i>, association du <i>Drosero intermediae-Rhynchosporium albae</i> Corine : 54.6, CH : 7150.</p>											
<b>Exigences écologiques</b>											
<p><b>Eléments favorables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-maintien de faciès ouvert</li> <li>-maintien des variations naturelles du niveau des eaux</li> </ul>				<p><b>Eléments défavorables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-modification du substrat</li> <li>-modification du régime hydrique</li> <li>-fermeture du milieu</li> </ul>							
<b>Etat de conservation</b>											
Favorable											
<b>Localisation sur le site</b>											
Lagune Camille, Prairie d'eau, Lagune d'Hannah, Lagune d'Emily, Prairie de l'Elephant											
<b>Préconisations de gestion</b>											
<p>-Maintien d'un régime hydraulique favorable à la dynamique de <i>Caropsis verticillatinundata</i> : exondation estivale.</p> <p>-Mettre en place du pâturage équin et bovin afin de limiter la fermeture du milieu par les héliophytes et par les ligneux.</p> <p>-Réaliser des décapages.</p>											

## Localisation des stations


Tableau synthétique des stations								
Station	1	2	3	4	5	6	7	8
Nombre de pieds	?	50 (2012)	?	?	50 (2012)	?	9 (2012)	?
Surface	?	1 m <sup>2</sup>	?	?	5 m <sup>2</sup>	?	0.5 m <sup>2</sup>	?
Coordonnées GPS	?	N 45.22666 W 1.11222	?	?	N 45.22588 W 1.11217	?	N 45.22535 W 1.11273	?



### Cartographie



**Légende**

- Caropsis-verticillatinundata
- Périmètre RNN




<b><i>Deschampsia setacea</i></b>					
Canche sétacée					
Poacées					
Degré de priorité RNN*		1			
<b>Statut et protection</b>					
CB	DH	PN	PRAq	PD33	LRM
<b>Critères de bioévaluation</b>					
Rareté			Tendance évolutive		
Fr	Aq	33	RNN	Fr	Aq
AR	R	R	AR	↘	↘
<b>Description de l'espèce (Flore de Coste)</b>					
<p><b>Plante</b> : vivace de 40-80cm, glabre, à souche fibreuse gazonnante ; tiges dressées, raides, longuement nues ; feuilles glauques, enroulées-sétacées, raides, rudes ; ligule très longue, acuminée ;</p> <p><b>Fleurs</b> : en panicule contractée après la floraison, lâche, à rameaux flexueux un peu rudes ; pédicelles plus courts que l'épillets rapprochés, longs d'environ 4mm., à 2 fleurs fertiles, <b>violacées bordés de roussâtre</b> ; fleur supérieure à pédicé égalant au moins la moitié de sa longueur ; arrête genouillée, très saillante, insérée vers la base de la glumelle.</p>					
<b>Floraison</b>					
J	F	M	A	M	J
<b>Répartition - Biologie - Ecologie</b>					
<p>-Espèce d'Europe occidentale et centrale, présente en France dans les régions du domaine atlantique et dans le Centre jusqu'au Cher. En Aquitaine, elle se retrouve essentiellement dans les zones humides arrière-littorales avec seulement 6 localités citées en Gironde (Société Linéenne de Bordeaux, 2005).</p> <p>-Liée aux communautés des zones humides des rives des étangs et des mares, ou des dépressions sur sols pauvres, acides et légèrement tourbeux (sables humifères).</p> <p>-Présente en Aquitaine au niveau des rives des étangs arrière-littoraux, elle se rencontre ici principalement au sein de <i>Deschampsia setacea-Agrostietum caninae</i>, (Corine : 37.312, CH : 6410-8), mais aussi au niveau des dépressions tourbeuses du <i>Rhynchosporion</i>, association du <i>Drosero intermediae-Rhynchosporietum albae</i> (Allorge &amp; Denis, 1923), (Corine : 54.6, CH : 7150).</p>					
<b>Exigences écologiques</b>					
<p><b>Eléments favorables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-maintien de faciès ouvert</li> <li>-degré d'humidité du sol important</li> </ul>			<p><b>Eléments défavorables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-fermeture du milieu</li> <li>-humidité du sol faible</li> </ul>		
<b>Etat de conservation</b>			<b>Localisation sur le site</b>		
Moyen			Prairie d'eau, Prairie de l'Eléphant et Prairie de Marius.		
<b>Préconisations de gestion</b>					
<p>L'espèce est peu représentée sur la RNN. Peu de stations et de pieds observés. Attention à la raréfaction de cette espèce.</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de décapages</li> <li>- Suivi annuel des stations</li> </ul>		



### Localisation des stations

Tableau synthétique des stations			
Station	1	2	3
Nombre de pieds	?	?	?
Surface	?	?	?
Coordonnées GPS	?	?	?



#### Cartographie



**Légende**

-  *Deschampsia setacea*
-  Périmètre RNN

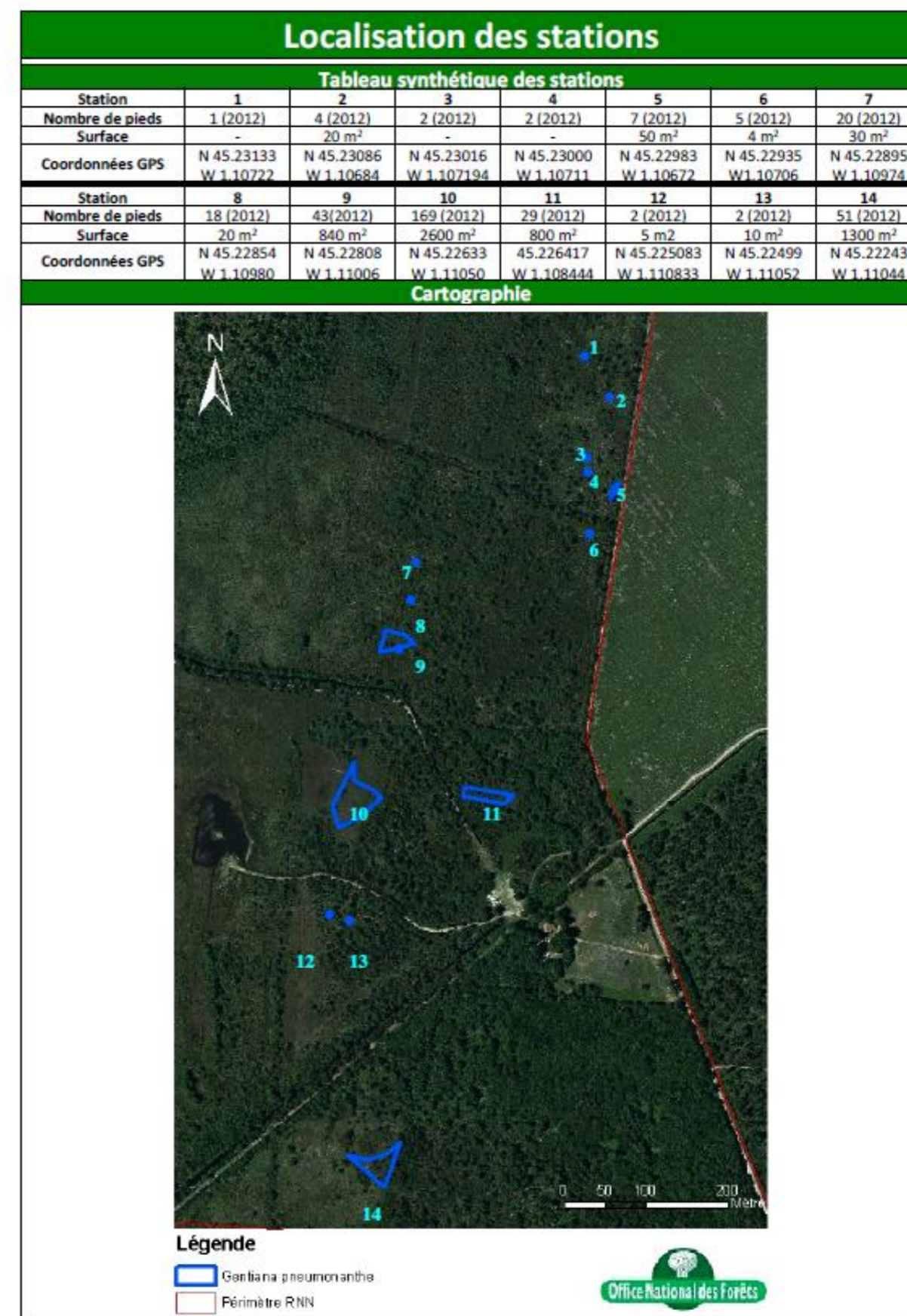
Office National des Forêts



<b><i>Drosera intermedia</i></b>					
Rossolis intermédiaire					
Droséracées					
Degré de priorité RNN*		3			
Statut et protection					
CB	DH	PN	PRAq	PD33	LRM
					LRN
					(Tome 2)
Critères de bioévaluation					
Rareté			Tendance évolutive		
Fr	Aq	33	RNN	Fr	Aq
AR	PC	C	CC	↘	↘
Description de l'espèce (Flore de Coste)					
Feuilles : dressées, à limbe obovale, insensiblement atténuée en long pétiole tout à fait glabre.					
Inflorescence : hampes de 4-10 cm., simples, courbées-géniculées à la base, puis redressées, naissant latéralement au-dessous de la rosette foliaire, dépassant à peine les feuilles à la floraison ; sépales appliqués, étalés au sommet à la maturité ; stigmates plans, émarginés, rougeâtres ; capsule presque en poire, égalant ou dépassant le calice ; graines obovales, tuberculeuses, non ailées.					
Floraison					
J	F	M	A	M	J
Répartition - Biologie - Ecologie					
-Espèce sub-atlantique ou amphi-atlantique, présente en Europe et en Amérique du Nord, assez rare en France, répartie de manière éparse sur l'ensemble du territoire, à l'exception du pourtour méditerranéen. Commune en Aquitaine et Gironde.					
-Espèce pionnière qui occupe principalement les milieux tourbeux : tourbières, marais et landes humides. Elle est exigeante en lumière et se retrouve sur sol nu. Elle affectionne des sols gorgés d'eau, acides, pauvres et tourbeux.					
-Phytosociologie : alliance du <i>Rhynchosporion albae</i> (dépressions sur substrat tourbeux), constitue avec <i>Rhynchospora alba</i> l'association <i>Drosero intermediae-Rhynchosporium albae</i> . Corine : 51.122, cahier habitats MNHN : 7150, mais peut « déborder » dans d'autres habitats lorsque les conditions sont favorables à son expansion ( <i>Elodo-Sparganion</i> notamment (Caze & Blanchard, 2008))					
Exigences écologiques					
Eléments favorables :			Eléments défavorables :		
-maintien de faciès ouvert -sol nu -degré d'humidité du sol important			-fermeture du milieu -humidité du sol faible		
Etat de conservation			Localisation sur le site		
Favorable			Présente sur l'ensemble du marais.		
L'espèce est largement représentée sur la RNN.			Préconisations de gestion		
			-Favoriser la gestion de l'espèce par décapage		





<b>Gentiana pneumonanthe</b>						
Gentiane des marais						
Gentianacées						
Degré de priorité RNN* <b>1</b>						
Statut et protection						
CB	DH	PN	PRAq	PD33	LRM	LRN
Critères de bioévaluation						
Rareté				Tendance évolutive		
Fr	Aq	33	RNN	Fr	Aq	33
AR	AR	AR	AR	↘	↘	↘
Description de l'espèce (Flore de Coste)						
Plante : vivace de 10-50 cm., glabre, à souche tronquée ; tiges dressées ou ascendantes, élancées, simples, feuillées.						
Feuilles : lancéolées ou lancéolées-linéaires, obtuses, à 1 nervure, à bords un peu roulés, courtement connées.						
Fleurs : bleues, grandes (environ 4 cm. de long), pédonculées, alternes et solitaires à l'aisselle des feuilles supérieures ; calice tabuleux, tronqué, à 5 lobes linéaires, égalant le tiers de la corolle ; celle-ci tubuleuse en cloche, nue et plissée à la gorge, à 5 lobes ovales-aigus ; anthères soudées ; stigmates roulés ; capsule stipitée.						
Floraison						
J	F	M	A	M	J	J
Répartition - Biologie - Ecologie						
-Espèce eurasiatique de climat tempéré ou froid, disséminée et relativement rare en France, elle est, en Aquitaine, essentiellement présente dans les vastes étendues de landes humides des Landes de Gascogne, qui accueillent des populations encore assez importantes (Caze & Blanchard, 2008).						
-Espèce héliophile, supportant mal l'ombrage et la fermeture du milieu. Elle se retrouve fréquemment dans les marais drainés de longue date et asséchés: prairies et landes tourbeuses ou du moins très humides, acides ou neutres, dans lesquelles le niveau d'eau est largement fluctuant.						
-Phytosociologie : présente dans les landes au sein de l' <i>Ulici minoris-Ericetum tetralicis</i> (Corine 31.12, CH : 4020), de l' <i>Erico scopariae-Molinietum cearuleae</i> (moliniaies à bruyère à balai acidiphiles thermo-atlantiques sur sol à assèchement estival, Corine : 37.312, CH : 6410-10).						
Remarque : <i>Gentiana pneumonanthe</i> est la plante hôte exclusive d'un petit papillon : l'Azuré des mouillères ( <i>Maculinea alcon</i> ), qui est assez rare et protégé au niveau national (article 3). De plus, il est classé comme quasi menacé sur la liste rouge des Rhopalocères (2012). Ce petit papillon ne pond ses œufs que sur les organes aériens.						
Exigences écologiques						
Eléments favorables :			Eléments défavorables :			
- maintien de faciès ouvert - degré d'humidité du sol important			- fermeture du milieu - humidité du sol faible			
Etat de conservation			Localisation sur le site			
Moyen			Prairie de l'éléphant, Prairie du lycan, Prairie du brûlis, Prairie de Marius, Bois de Meriam (lisière Ouest)			
L'espèce est bien présente sur le marais mais les stations possèdent de faibles effectifs. De plus, la dynamique naturelle forte, limite le bon développement de l'espèce.			Préconisations de gestion			
			-Mettre en place du pâturage extensif (voir rapport, mesures de gestion) -Mettre en place, si besoin, un broyage avec export de la matière.			




<b>Hottonia palustris</b>											
Hottonie des marais											
Primulacées											
Degré de priorité RNN*				<b>1</b>							
<b>Statut et protection</b>											
CB	DH	PN	PRAq	PD33	LRM	LRN					
<b>Critères de bioévaluation</b>											
Rareté			Tendance évolutive								
Fr	Aq	33	RNN	Fr	Aq	33					
AR	R	AR	RR	↘	↘	↘					
<b>Description de l'espèce (Flore de Coste)</b>											
<p><b>Plante</b> : vivace, aquatique, glabre, à souche rampante, à tige oblique, radicante, submergée, émettant des hampes aériennes de 20-40 cm.</p> <p><b>Feuilles</b> : submergées, alternes, rapprochées, pennatiséquées-pectinées, à lanières linéaires.</p> <p><b>Fleurs</b> : d'un blanc rosé à gorge orangée, 3-7 en verticilles écartés ; pédicelles étalés, puis recourbés ; calice à 5 lobes profonds linéaires ; corolle dépassant le calice, en soucoupe, à tube court, à limbe plan (2 cm. de diam.), à 5 lobes obovales-emarginés ; étamines, insérées au sommet du tube de la corolle.</p> <p><b>Fruit</b> : capsule ovoïde, presque indéhiscente, à graines très nombreuses.</p>											
<b>Floraison</b>											
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<b>Répartition - Biologie - Ecologie</b>											
<p>-Présente en Europe septentrionale et en Asie occidentale . En France elle est surtout commune dans l'Ouest, sur la façade atlantique. Rare en Aquitaine, mais assez commune en Gironde (Société Linéenne de Bordeaux, 2005).</p> <p>-Cette espèce croît dans des zones assez ombragées et tourbeuses. Elle se développe dans des zones d'eaux stagnantes et calmes au sein de mares forestières ou péri-forestières, étangs forestiers ou boisés, fossés d'eau propre, à pH acide à basique.</p> <p>-Phytosociologie : l'habitat de ce taxon peut-être rattaché à l'alliance du <i>Nymphaeion albae</i> (association de l'<i>Hottonietum palustris</i>, CH : 2190-1, Corine : 16.31). Mais au sein des Landes de Gascogne, <i>Hottonia palustris</i> forme un groupement originel (auxquels participent également <i>Luronium natans</i>, <i>Juncus heterophyllus</i>, <i>Eleogiton fluitans</i>...), actuellement non typifié mais déjà remarqué par plusieurs auteurs (notamment Caze et Blanchard, 2008).</p>											
<b>Exigences écologiques</b>											
<p><b>Éléments favorables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-degré d'humidité du sol important</li> <li>-eaux stagnantes</li> <li>-milieu fermé</li> </ul>			<p><b>Éléments défavorables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-assèchement des milieux</li> <li>-forte luminosité</li> </ul>								
<b>Etat de conservation</b>			<b>Localisation sur le site</b>								
<b>Moyen</b>			Limite entre la parcelle communale 4 et le marais (le long du sentier d'Elle).								
<p>Une petite station de 190m2 avec une vingtaine de pieds fleuris sur 50. L'état de conservation est moyen du fait de la petite taille de la station et de la très faible représentation de l'espèce à l'échelle du site.</p>			<b>Préconisations de gestion</b>								
			- Suivi annuel des stations								

### Localisation des stations


Tableau synthétique des stations	
Station	<b>1</b>
Nombre de pieds	50 (2012)
Surface	190 m <sup>2</sup>
Coordonnées GPS	?



### Cartographie





**Légende**

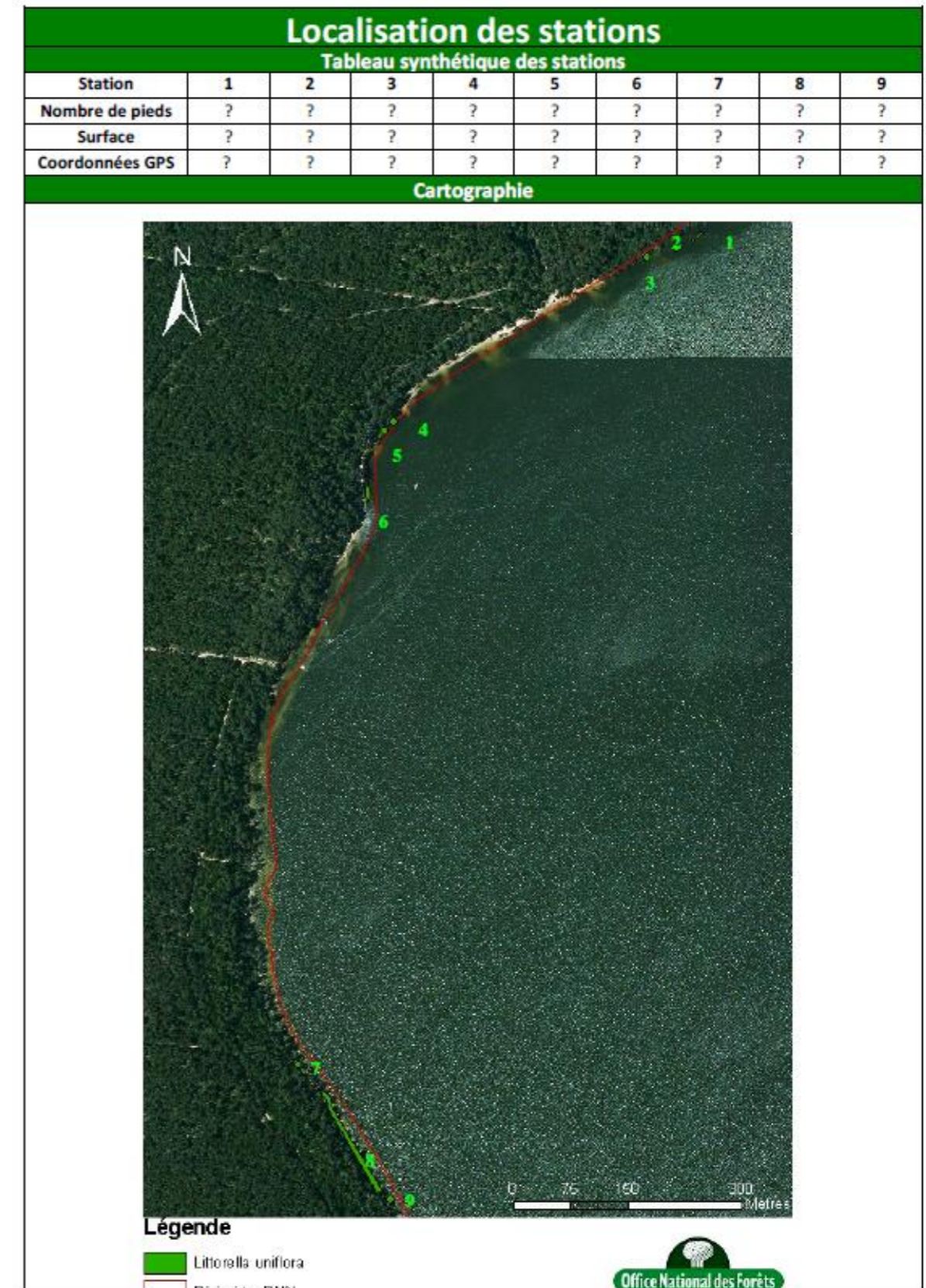
- Hottonia palustris
- Périmètre RNN



<b>Linaria thymifolia</b>					
Linaire à feuilles de thym					
Scrophulariacées					
Degré de priorité RNN*		3			
<b>Statut et protection</b>					
CB	DH	PN	PRAq	PD33	LRM
					LRN (Tome 1)
<b>Critères de bioévaluation</b>					
Rareté			Tendance évolutive		
Fr	Aq	33	RNN	Fr	Aq
AR	C	C	CC	↘	↗
<b>Description de l'espèce (Flore de Coste)</b>					
<p><b>Plante</b> : bisannuelle ou vivace de 10-30 cm., glabre et glauque, à tiges couchées-diffuses, nombreuses, rameuses, nues à la base, puis très feuillées jusqu'au sommet.</p> <p><b>Feuilles</b> : alternées ou opposées, ovales, sessiles, épaisses ;</p> <p><b>Fleurs</b> : jaunes à palais orangé, grandes, odorantes, en petites têtes serrées ; pédoncules plus courts que le calice ; bractée lancéolées, réfléchies ; calice glabre, à lobes oblongs-spatulés ; corolle d'environ 2 cm., à éperon recourbé aussi long qu'elle ; capsule subglobuleuse, dépassant le calice, s'ouvrant au sommet par des valves ; graines orbiculaires-concaves, lisse largement ailées.</p>					
<b>Floraison</b>					
J	F	M	A	M	J
<b>Répartition - Biologie - Ecologie</b>					
<p>-Espèce <b>endémique</b> du Sud-Ouest de la France, des Pyrénées-Atlantiques à l'île d'Oléron et bien représentée en Aquitaine notamment dans les Landes et en Gironde.</p> <p>-Espèce présente en dune mobile (dune blanche) dans les secteurs de saupoudrage et en dune fixée à proximité des zones de reprise d'érosion. Cette pionnière des sables peu végétalisés est en général très disséminée.</p> <p>-Phytosociologie : Elément de l'<i>Amophillion arenariae</i>, présente à la fois dans l'<i>Euphorbio paraliae-Ammophiletum arenaria</i> (dune vive) et dans l'association du <i>Galio maritimi-Festucum juncifoliae</i>, pelouses rases et clairsemées dans des zones de transit et d'accumulation atténués, caractérisées par la présence de <i>Galium arenarium</i> et <i>Festuca juncifolia</i>, (Corine : 16.212; CH : 2120).</p>					
<b>Exigences écologiques</b>					
<p><b>Eléments favorables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-maintien de faciès ouvert</li> <li>-sable mobile</li> </ul>			<p><b>Eléments défavorables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-fermeture du milieu</li> <li>-dune stabilisée</li> </ul>		
<b>Etat de conservation</b>			<b>Localisation sur le site</b>		
Favorable			Ensemble du cordon de dune non-boisée		
L'espèce est bien représentée sur tout le linéaire de dune depuis l'estran jusqu'à la limite dune blanche/dune grise.			<b>Préconisations de gestion</b>		
			-Non intervention sur la dune blanche		

Localisation des stations	
Tableau synthétique des stations	
Station	
Nombre de pieds	NC
Surface	
Coordonnées GPS	
Cartographie	
	
<p><b>Légende</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: yellow; border: 1px solid black;"></span> Linaria thymifolia</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 1px; background-color: red; border: 1px solid black;"></span> Périmètre RNN</li> </ul>	
	

<b>Littorella uniflora</b>					
Littorelle uniflore					
Plantaginacées					
Degré de priorité RNN*				2	
Statut et protection					
CB	DH	PN	PRAq	PD33	LRM
					LRN
(Tome 2)					
Critères de bioévaluation					
Rareté			Tendance évolutive		
Fr	Aq	33	RNN	Fr	Aq
R	R	R	AR	↘	↘
Description de l'espèce (Flore de Coste)					
<p><b>Plante</b> : vivace de 5-20 cm., acaule, glabre, à souche courte végétant dans l'eau ;</p> <p><b>Feuilles</b> : dressées, linéaires, demi-cylindriques, toutes radicales, dépassant les fleurs.</p> <p><b>Fleurs</b> : monoïques, les mâles solitaires sur un long pédoncule filiforme, muni vers son milieu de 1-2 bractées scarieuses ; sépales lancéolés-obtus ; corolle blanchâtre, en entonnoir, à 4 lobes ovales-lancéolés ; étamines très saillantes, insérées sur réceptacle.</p> <p>Fleurs femelles 1-3, sessiles au pied des pédoncules des fleurs mâles ; 3-4 sépales ; corolle urcéolée à 3-4 petites dents ; sty très long ; fruit oblong, osseux, monosperme, indéhiscent.</p>					
Floraison					
J	F	M	A	M	J
Répartition - Biologie - Ecologie					
<p>-Espèce européenne, présente en France sur une large partie du territoire (particulièrement dans l'ouest et le centre), à l'exception des régions méditerranéennes. Limitée à façade atlantique de L'Aquitaine et peu présente en Gironde, avec seulement 10 localités référencées (Société Linéenne de Bordeaux, 2005).</p> <p>- Espèce hémicryptophyte vivace, héliophile, supportant peu la concurrence.</p> <p>Espèce aquatique des rives sableuses ou graveleuses des étangs et lacs, sur sol siliceux, pauvres en matière organique. Présente uniquement dans des eaux stagnantes ou à courant faible, en général acides et parfois tourbeuses. Elle peut rester complètement immergée, mais peut cependant supporter une exondation estivale si le substrat sableux reste humide.</p> <p>- Phytosociologie : Espèce caractérisant les <i>Littorelletalia uniflorae</i>. (CH : 3110-1, Corine : 22.11 x 22.3111).</p>					
Exigences écologiques					
<p><b>Éléments favorables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maintien de faciès ouverts protégés de l'érosion (houle, piétinement)</li> <li>- degré d'humidité du sol important</li> </ul>			<p><b>Éléments défavorables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fermeture du milieu</li> <li>- végétation concurrentielle</li> <li>- mauvaise stabilité de la rive</li> </ul>		
Etat de conservation			Localisation sur le site		
Moyen			Ensemble de la rive du lac		
Dix stations assez étendues observées sur la rive avec des effectifs importants (plusieurs centaines de pied), formant des pelouses rases. Mais ce taxon est souvent présent dans des secteurs peu stabilisés et fréquentés.			<p><b>Préconisations de gestion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accentuer la surveillance</li> <li>- Favoriser la dynamique naturelle de la ceinture de végétation</li> <li>- Si besoin, planter des rhizomes de <i>Phragmites australis</i> dans les secteurs à nu.</li> </ul>		



<b>Lobelia dortmanna</b>						
Lobélie de Dortmund						
Campanulacées						
Source : P-E Bastien			Source : P-E Bastien		Source : P-E Bastien	
<b>Degré de priorité RNN*</b>						
2						
<b>Statut et protection</b>						
CB	DH	PN	PRAq	PD33	LRM	LRN
						(Tome 1)
<b>Critères de bioévaluation</b>						
Rareté			Tendance évolutive			
Fr	Aq	33	RNN	Fr	Aq	33
RR	RR	RR	PC	↘	↘	↘
<b>Description de l'espèce (Flore de Coste)</b>						
<p><b>Plante</b> : vivace de 20-50 cm., glabre, verte, à souche courte, très fibreuse ; tige dressée, simple, nue ou parsemée de petites bractées.</p> <p><b>Feuilles</b> : radicales nombreuses, en rosette, linéaires, obtuses, épaisses, creuses, très entières.</p> <p><b>Fleurs</b> : bleues, assez grandes (15-20 mm.), peu nombreuses, étalées-penchées, en grappes lâches ; pédicelles plus longs que le calice et que les bractées ovales ; calice large, à lobes lancéolés ; corolle à lobes supérieurs linéaires, les 3 inférieurs ovales-lancéolés ; capsule oblongue-cylindrique.</p>						
<b>Floraison</b>						
J	F	M	A	M	J	J
<b>Répartition - Biologie - Ecologie</b>						
<p>-Espèce européenne, cantonnée en France, au littoral atlantique (Morbihan, Aquitaine). Considérée comme rare en Gironde avec seulement quatre localités référencées (Société Linéenne de Bordeaux, 2005).</p> <p>- <i>Lobelia dortmanna</i> est une espèce oligosaprobe d'eaux calmes. L'espèce colonise le bord des étangs et des lacs à fond plat, sableux et acides. Elle évolue sous l'eau mais supporte d'être temporairement exondée si le substrat sableux reste humide. Elle est inféodée à ce type de milieu où les individus sont regroupés en colonies formant souvent de véritables gazons.</p> <p>-Phytosociologie : <i>Lobelia dortmanna</i> appartient ici à l'ordre du <i>Littorelletalia uniflorae</i>, alliance du <i>Lobelion dortmannae</i>, association du <i>Scirpo americani-Lobelietum dortmannae</i> (CH : 3110, Corine : 22.3112).</p>						
<b>Exigences écologiques</b>						
<p><b>Eléments favorables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maintien de faciès ouverts protégés de l'érosion (houle, piétinement)</li> <li>- degré d'humidité du sol important</li> </ul>			<p><b>Eléments défavorables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fermeture du milieu</li> <li>-envasement, eutrophisation</li> <li>- mauvaise stabilité de la rive</li> </ul>			
<b>Etat de conservation</b>			<b>Localisation sur le site</b>			
Favorable			Partie Nord de la rive du lac essentiellement			
<b>Préconisations de gestion</b>						
<p>Quatorze stations observées avec des effectifs importants (plusieurs centaines de pieds).</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accentuer la surveillance</li> <li>- Favoriser la dynamique naturelle de la ceinture de végétation</li> <li>-Si besoin, planter des rhizomes de <i>Phragmites australis</i> dans les secteurs à nu.</li> </ul>			

## Localisation des stations



Tableau synthétique des stations														
Station	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Nombre de pieds	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
Surface	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
Coordonnées GPS	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?

### Cartographie

**Legende**



- Lobelia dortmanna
- Périmètre RNN

Office National des Forêts

<b>Medicago marina</b>					
Luzerne marine					
Fabacées					
Degré de priorité RNN*				<b>1</b>	
<b>Statut et protection</b>					
CB	DH	PN	PRAq	PD33	LRM
<b>Critères de bioévaluation</b>					
Rareté			Tendance évolutive		
Fr	Aq	33	RNN	Fr	Aq
R	R	RR	RR	↘	↘
<b>Description de l'espèce (Flore de Coste)</b>					
<p><b>Plante</b> : vivace de 20-50 cm., couchée, toute blanche-tomenteuse, à souche ligneuse, longuement rampante.</p> <p><b>Feuilles</b> : folioles obovales en coin, dentées au sommet ; stipules entières ou dentées.</p> <p><b>Fleurs</b> : jaunes, assez grandes, 5-10 en grappes très courtes sur des pédoncules non aristés aussi longs que la feuille ; pédicel plus courts que le tube du calice ; ailes plus longues que la carène ; gousse cotonneuse, discoïde, ouverte au centre, à 2-3 tours de spire serrés, à bords épais obtus, munis d'épines écartées ; graines en rein.</p>					
<b>Floraison</b>					
J	F	M	A	M	J
<b>Répartition - Biologie - Ecologie</b>					
<p>-Espèce du littoral méditerranéen et des rivages de l'Atlantique, la Bretagne étant sa limite septentrionale. Taxon considéré comme rare à très rare sur tout le littoral atlantique (Caze, comm. pers., 2012). Seules 5 stations sont référencées en Gironde par la Société Linéenne de Bordeaux (2005)</p> <p>-Plante de dune semi-fixée. Peut-être présente sur la dune blanche de manière occasionnelle, car elle supporte un faible transit sableux.</p> <p>-Phytosociologie : présente au sein de l'<i>Ammophilion arenariae</i>, association du <i>Galio maritimi-Festucum juncifoliae</i> (pelouzes rases et clairsemées dans des zones de transit et d'accumulation atténuées, caractérisées par la présence de <i>Galium arenari</i> et <i>Festuca juncifolia</i>, code Corine : 16.2121, cahiers d'habitats : 2120.</p>					
<b>Exigences écologiques</b>					
<p><b>Éléments favorables :</b></p> <p>- maintien de faciès ouvert</p>			<p><b>Éléments défavorables :</b></p> <p>-fort transit sableux - fermeture du milieu</p>		
<b>Etat de conservation</b>			<b>Localisation sur le site</b>		
<b>Défavorable</b>			Frangée forestière		
			<b>Préconisations de gestion</b>		
Un seul plant observé sur la dune. Aucune cartographie.			-Réaliser un inventaire de la dune afin de réaliser cartographie de l'espèce.		

\* Degré de priorité : de la priorité 1 (la plus forte) à 3 (la plus faible).

Localisation des stations	
Tableau synthétique des stations	
Station	NC
Nombre de pieds	
Surface	
Coordonnées GPS	
Cartographie	
Non cartographiée	

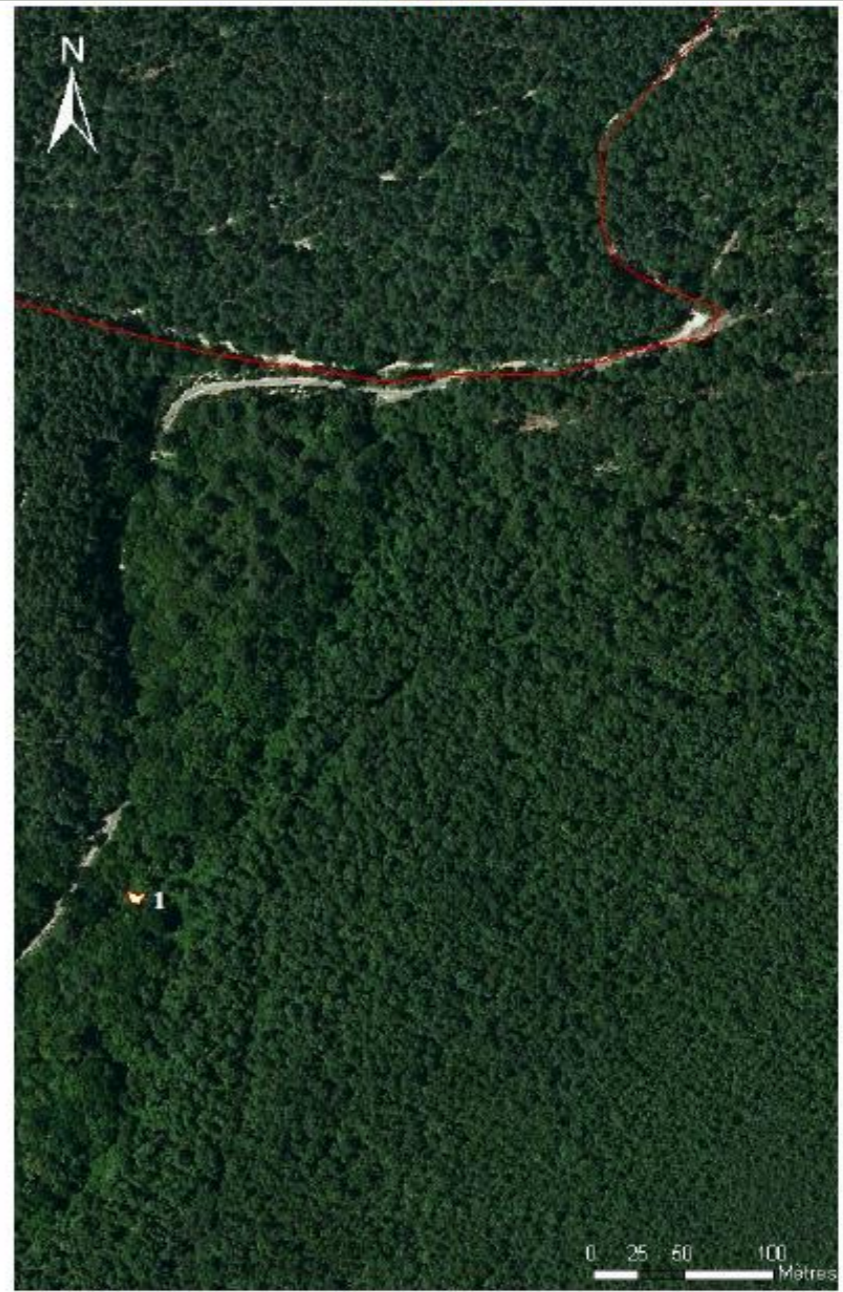
<b><i>Osyris alba</i></b>					
Osyris blanc					
Santalacées					
Degré de priorité RNN*		2			
Statut et protection					
CB	DH	PN	PRAq	PD33	LRM
Critères de bioévaluation					
Rareté			Tendance évolutive		
Fr	Aq	33	RNN	Fr	Aq
PC	R	R	RRR	?	?
Description de l'espèce (Flore de Coste)					
<p><b>Plante</b> : Sous-arbrisseau de 40 cm. à 1 mètre, glabre et vert, très rameux, à rameaux dressés, effilés, grêles, anguleux.</p> <p><b>Feuilles</b> : persistantes, coriaces, linéaires-lancéolées, aiguës, uninervées.</p> <p><b>Flours</b> : dioïques, jaunâtres, odorantes, les mâles nombreuses, pédicellées, réunies en petits faisceaux latéraux formant d'étroites et longues panicules nues ou peu feuillées, les femelles solitaires et sessiles au sommet de ramuscules assez longs et feuillés ; périanthe à 3 lobes triangulaires, charnus, alternant avec les 3 lobes d'un disque épigyne ; 3 étamines ; 3 stigmates ; drupe peu charnue, grosse et globuleuse comme un pois, à la fin rouge.</p>					
Floraison					
J	F	M	A	M	J
Répartition - Biologie - Ecologie					
<p>-Espèce répandue dans tous les pays du bassin méditerranéen, jusqu'en Asie occidentale. Présente en France sur le pourtour méditerranéen et des Pyrénées-Atlantiques à la Charente-Maritime.</p> <p>-Plante vivace hémiparasite, calcicole ou neutrophile, <i>Osyris alba</i> est une xérophile des zones arides et semi-désertiques des régions ensoleillées. Se retrouve dans les maquis et forêts claires de la région méditerranéenne, et dans les secteurs de frange forestière en Aquitaine.</p> <p>-Phytosociologie : L'unique station de la RNN, se situe en lisière de clairière dans une chênaie à <i>Ruscus aculeatus</i> et <i>Ilex aquifolium</i> d'arrière-dune, en exposition est, alliance du <i>Quercion robori-pyrenaicae</i>, association : à définir (CH : 2180-4, Corine : 16.29).</p>					
Exigences écologiques					
<b>Eléments favorables :</b> -milieu ouvert -faible compétition			<b>Eléments défavorables :</b> -fermeture du milieu		
Etat de conservation			Localisation sur le site		
Moyen			Sentier des chênes dans le Bois Plessix		
Petite station d'une vingtaine de pieds sur 35 m <sup>2</sup> semblant être étouffée par la Fougère aigle.			<b>Préconisations de gestion</b> -Battage de la Fougère aigle et export de la matière une fois sèche.		

\* Degré de priorité : de la priorité 1 (la plus forte) à 3 (la plus faible).

### Localisation des stations

Tableau synthétique des stations	
Station	1
Nombre de pieds	20 (2012)
Surface	35 m <sup>2</sup>
Coordonnées GPS	N 45.22569° / W 01.12681°

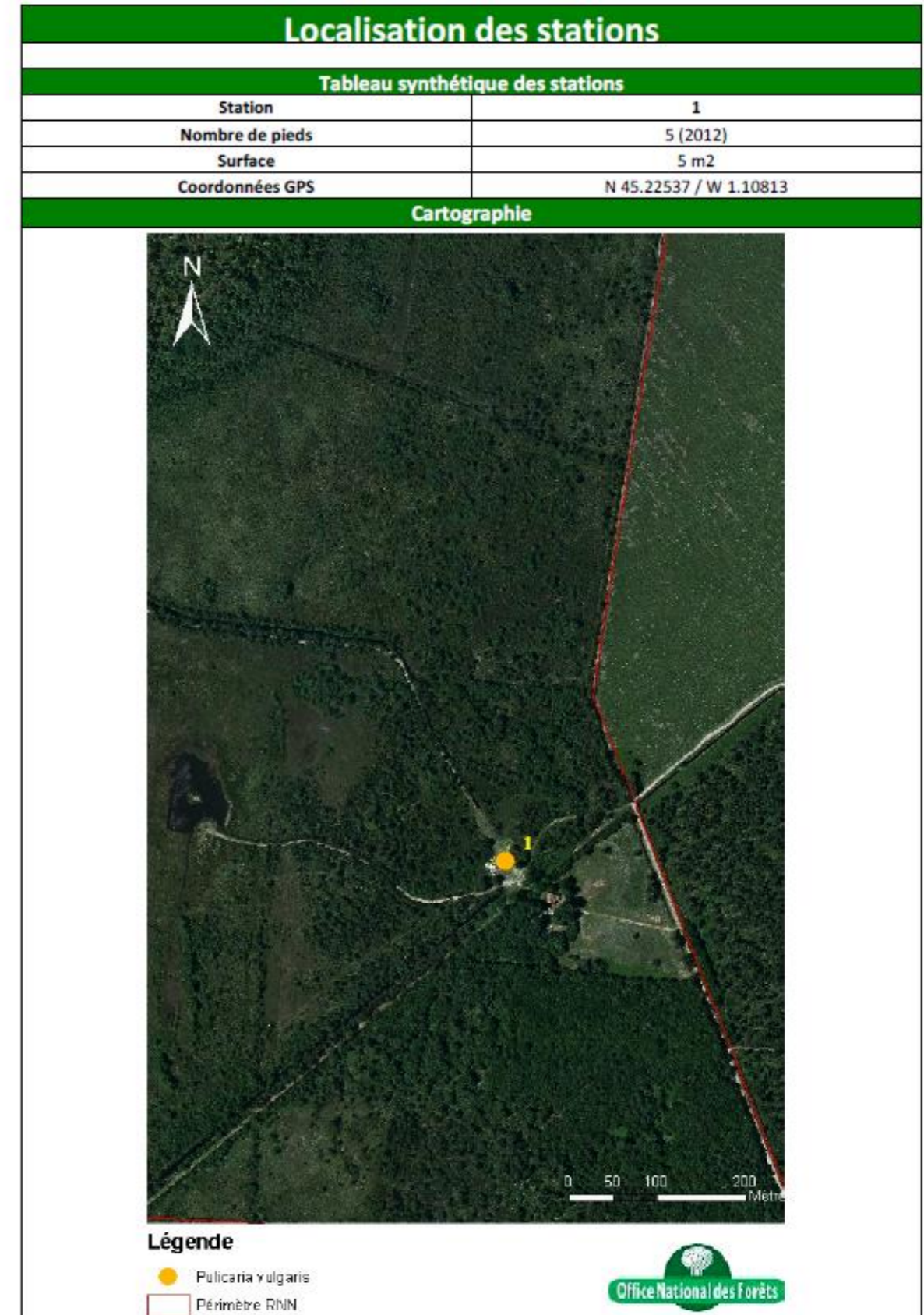
#### Cartographie



**Légende**


- Osyris alba*
- Périmètre RNN

<b><i>Pulicaria vulgaris</i></b>						
Pulicaria vulgaire						
Astéracées						
Degré de priorité RNN* <b>1</b>						
Statut et protection						
CB	DH	PN	PRAq	PD33	LRM	LRN
						(Tome 2)
Critères de bioévaluation						
Rareté				Tendance évolutive		
Fr	Aq	33	RNN	Fr	Aq	33
PC	R	R	RRR	↘	↘	↘
Description de l'espèce (Flore de Coste)						
<p><b>Plante</b> : annuelle à tige de 10-40 cm. dressée ou ascendante, pubescente ou presque glabre, à rameaux étalés-dressés.</p> <p><b>Feuilles</b> : molles, oblongues-lancéolées, ondulées, entières ou à peine dentées, pubescentes-blanchâtres en dessous, les caulinaires sessiles, demi-embrassantes.</p> <p><b>Inflorescence</b> : involucre pubescent-tomenteux à folioles linéaires, très étroites ; couronne profondément laciniée à laciniures très étroites ; capitules assez petits, subglobuleux, en grappes lâches, corymbiformes ; fleurs jaunes, à ligules dressées ne dépassant pas l'involucre.</p>						
Floraison						
J	F	M	A	M	J	J
Répartition - Ecologie						
<p>-Espèce paléotempérée, présente en Europe, Asie et Afrique du Nord. Se retrouve en France, sur la majeure partie du territoire, avec une forte tendance à la régression, tout comme en Aquitaine. En Gironde, elle n'est présente que dans 7 localités (Société Linaenne de Bordeaux, 2005).</p> <p>-Phytosociologie : présente ici dans des flaques sur substrats argileux et gravats issus de l'ancienne ferme Duluc, ce qui amène à douter de la spontanéité de cette population. Mais <i>Pulicaria vulgaris</i> est élément du <i>Bidentium tripartitae</i> (communautés d'annuelles eutrophiques sur sols humides). Or, il semblerait que l'habitat qui accueille ici <i>Pulicaria</i>, soit l'expression eutrophisée par l'apport d'argiles (présence de nitrophiles) et anthropisée (nombreuses rudérales), du <i>Centuculo-minimi-Radioletum linoidis</i> (présent sur le même chemin à quelque mètres seulement de là, CH : 3130-5) et se rapprochant du <i>Lythra portulae-Damasonietum alismae</i>, communautés annuelles similaires mais plus mésotrophiques des <i>Isoeto-Junceta</i> auxquelles appartient aussi <i>Pulicaria vulgaris</i> (CH 3130-4). Par ailleurs, cette espèce est aussi citée comme élément du <i>Lobelio urentis-Agrostietum-caninae</i> (CH : 6410-7), association largement présente sur la RNN, vers laquelle les populations pourraient éventuellement s'étendre. Si l'origine de cet habitat est donc clairement anthropique, l'espèce constitue néanmoins un enjeu majeur pour le site.</p>						
Exigences écologiques						
<b>Eléments favorables :</b> -maintien de faciès ouvert -degré d'humidité du sol important -sol nu			<b>Eléments défavorables :</b> -fermeture du milieu -humidité du sol faible			
Etat de conservation			Localisation sur le site			
Défavorable			Carrefour de l'étoile			
L'espèce est représentée par une seule station avec seulement une dizaine de pieds rachitiques.			Préconisations de gestion			
			-Suivi annuel de l'espèce -Fauçonnage des bas-côtés au niveau de la piste gravée de la parcelle Sud du marais. -« Décapage test » et création de micro-dépressions favorables à proximité immédiate de la station?			





**Rhynchospora fusca**  
Rhynchospore brun  
Cypéracées



Degré de priorité RNN\* **3**

Statut et protection

CB	DH	PN	PRAq	PD33	LRM	LRN
						(Tome 2)

Critères de bioévaluation

Rareté			Tendance évolutive			
Fr	Aq	33	RNN	Fr	Aq	33
R	R	R	C	↘	↘	↘

Description de l'espèce (Flore de Coste)

Plante : vivace de 10-35 cm., glabre, à souche longuement traçante ; tiges isolées ou rapprochées en touffe, plus grêle feuillées.

Feuilles : linéaires-sétacées (1 mm.), presque lisses.

Inflorescence : épillets d'un brun fauve foncé, longs de 4-5 mm., disposés en 2 fascicules ovoïdes-oblongs denses assez brièvement pédonculés et longuement dépassés par la bractée inférieure, à peine 6 soies, deux fois plus longues que l'akène bec denticulé, scabres et à dents dirigées en haut.

Floraison

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Répartition - Ecologie

-Espèce subatlantique présente de la France jusqu'au centre de la Russie, mais aussi en Amérique du Nord. Présent de manière disséminée en France, en limite d'aire sud-occidentale. Répartie en Aquitaine au niveau des zones humides arrière-littorales qui constituent le foyer de présence le plus important en France et le dernier bastion méridional d'importance (Caze et Blanchard, 2008). Présent dans 9 localités en Gironde (Société linéenne de Bordeaux, 2005).

- Phytosociologie : liée aux communautés des substrats tourbeux affleurants du *Rhynchosporion albae* (Cahiers d'habitats 7150, Corine : 54.6), dont elle est une composante structurelle et caractéristique principale (Caze et Blanchard, 2008). Au niveau des bords d'étangs arrière-littoraux landais, elle se rencontre principalement au niveau du *Drosero intermediae Rhynchosporium albae* (Allorge et Denis, 1923).

Exigences écologiques

<p><b>Éléments favorables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-milieu ouvert</li> <li>-degré d'humidité du sol important</li> <li>-sol nu</li> </ul>	<p><b>Éléments défavorables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-embroussaillage du milieu</li> <li>-degré d'humidité faible</li> </ul>
---	--

Etat de conservation : Favorable

Localisation sur le site : Lande d'Hugo, Prairie du Lycaon, Prairie de l'Eléphant, Prairie de Marius, Lagune Camille et Prairie d'eau

Préconisations de gestion

- Réalisation de décapages (voir rapport, mesures de gestion)
- Maintien des milieux ouverts par le pâturage


**Localisation des stations**

Tableau synthétique des stations

Station	1	2	3	4	5	6
Nombre de pieds	-	-	-	-	-	-
Surface	?	1 m <sup>2</sup>	?	?	?	?
Coordonnées GPS	?	N 45.23032 W 1.11007	?	?	?	?

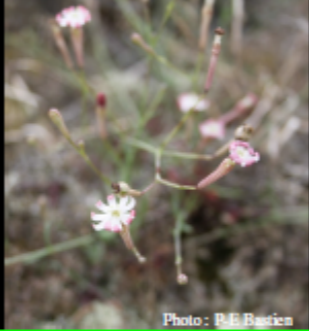

Station	7	8	9	10	11	12
Nombre de pieds	-	-	-	-	-	-
Surface	10 m <sup>2</sup>	?	2 m <sup>2</sup>	?	?	?
Coordonnées GPS	N 45.22669 W 1.11186	?	N 45.22589 W 1.10905	?	?	?

Cartographie



Légende

- Rhynchospora fusca
- Périmètre RNN

<b>Silene portensis</b>					
Silène de Porto					
Caryophyllacées					
Degré de priorité RNN*				3	
Statut et protection					
CB	DH	PN	PRAq	PD33	LRM
Critères de bioévaluation					
Rareté			Tendance évolutive		
Fr	Aq	33	RNN	Fr	Aq
R	AR	C	C	↘	↘
Description de l'espèce (Flore de Coste)					
Plante : annuelle, un peu pubescente à la base, à racine pivotante ; tige de 10-30 cm., à rameaux grêles, couchés, visqueux à sommet.					
Feuilles : toutes linéaires, aiguës, canaliculées.					
Fleurs : blanches en dessus, rougeâtres en dessous, dressées, longuement pédonculées, en grappe très lâche ; calice fructifère allongé en massue, non contracté, ni ombiliqué, glabre, à 10 nervures, à dents arrondies ; pétales bifides, couronnés d'écaille courtes et aiguës, à onglet non auriculé ; capsule subglobuleuse, 1-2 fois plus courte que le carpophore pubescent.					
Floraison					
J	F	M	A	M	J
Répartition - Biologie - Ecologie					
-Espèce ibéro-méditerranéenne, présente du sud des Landes à la Vendée (limite septentrionale dans le sud Finistère). Bie présente sur l'ensemble du système dunaire aquitain elle n'apparaît pas menacée et se retrouve, rarement dans l'intérieur de Landes de Gascogne (Caze, CBNSA, comm. pers., 2012).					
-Espèce psammophile, inféodée aux sables littoraux où on la trouve en dune semi-fixée et dune grise par tâches clairsemées.					
-Phytosociologie : Elément de l'alliance de l' <i>Euphorbio portlandicae-Helichryson stoechadis</i> , forme avec <i>Helichrysum stoechadis</i> (Immortelle des dunes), l'association : <i>Sileno portensis-Helichrysetum stoechadis</i> (CH : 2130-2 ; Corine : 16.222).					
Exigences écologiques					
Eléments favorables : -sables fixés			Eléments défavorables : -phénomène érosif -fermeture du milieu		
Etat de conservation			Localisation sur le site		
Favorable			Moitié Sud de la dune grise		
L'espèce est bien représentée sur la dune fixée.			Préconisations de gestion		
			-Ouverture de la frange forestière -Maintien de la dune grise		

\* Degré de priorité : de la priorité 1 (la plus forte) à 3 (la plus faible).

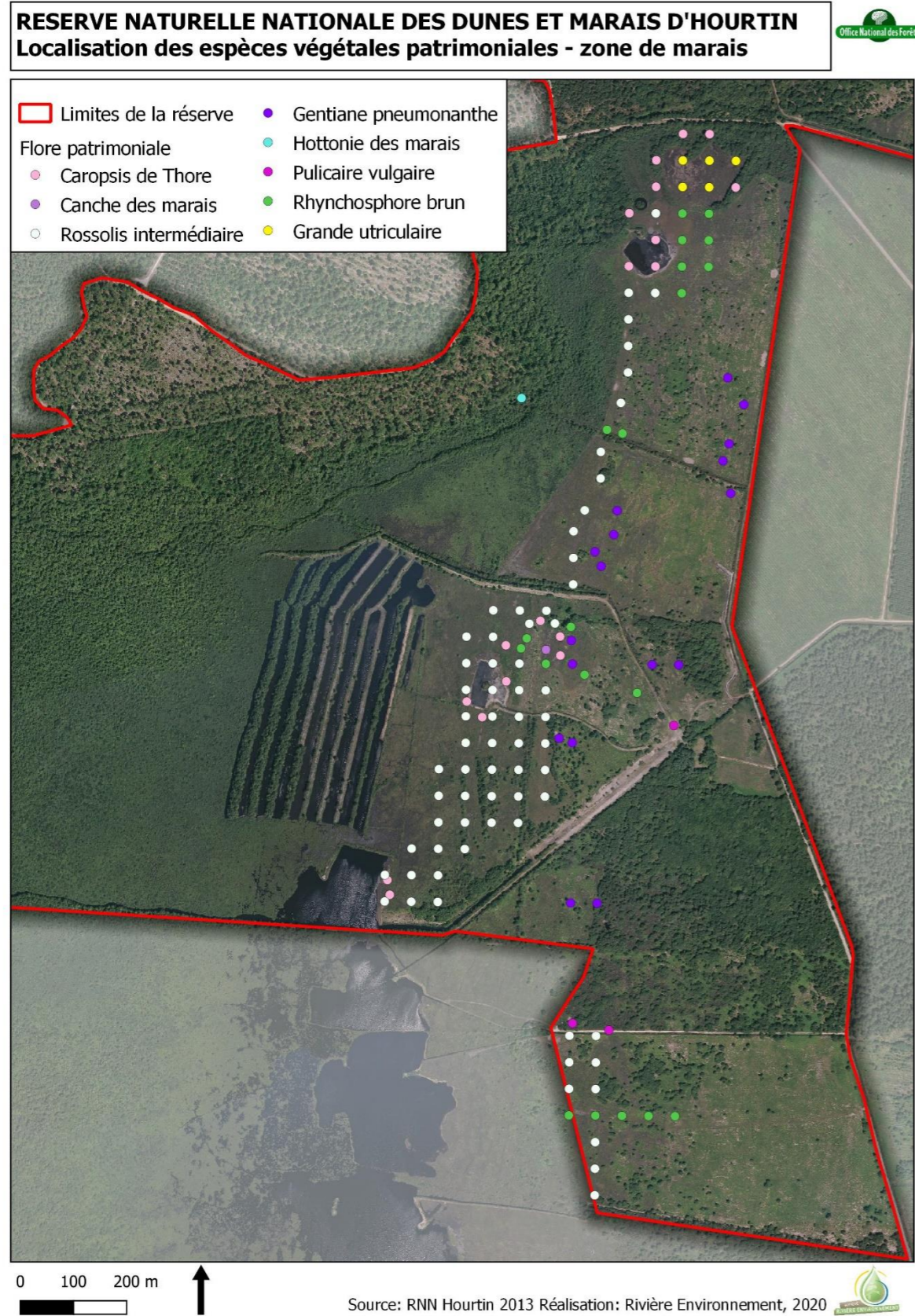


<b>Utricularia australis</b>					
Utriculaire australe					
Lentibulariacées					
Degré de priorité RNN*		2			
Statut et protection					
CB	DH	PN	PRAq	PD33	LRM
Critères de bioévaluation					
Rareté			Tendance évolutive		
Fr	Aq	33	RNN	Fr	Aq
RR	PC	R	PC	↘	↘
Description de l'espèce (Flore de Coste)					
Voisin d' <i>Utricularia vulgaris</i>					
Plante : vivace, plus grêle.					
Feuilles : moins grandes, divisées en lanières plus fines et munies de vésicules plus petites.					
Fleurs : d'un jaune vif, 3-8 par grappe ; pédicelles d'un rouge pâles, ainsi que le calice ; celui-ci à lobe supérieur ovale-oblong, l'inférieur largement ovale ; corolle de 15-18 mm., à lèvre supérieure entière, une fois plus longue que le palais large, saillant marqué de nombreuses stries orangées, l'inférieure large, plane et étalée ; éperon conique, égalant environ la moitié de la corolle.					
Floraison					
J	F	M	A	M	J
Répartition - Biologie - Ecologie					
- Espèce circumboréale, largement présente en France mais de manière irrégulière. Elle est peu courante en Aquitaine, dans les Landes de Gascogne, et très localisée en Gironde (11 localités référencées par la société Linéenne de Bordeaux, 2005).					
-Phytosociologie : Liée aux herbiers aquatiques à grandes utriculaires des eaux oligo-mésotrophes à méso-eutrophes, tendance dystrophe en système tourbeux (Caze et Blanchard, 2008), se rencontre au sein de l'alliance de l' <i>Hydrocharitio morsus-ranae</i> , espèce caractérisant l' <i>Utricularietum neglectae</i> (CH 3150-2, Corine : 22.12 x 22.414), formant des mosaïques avec le <i>Nyphaeion albae</i> , l' <i>Hyperico elodis-Potametum polygonifolii</i> et le <i>Scirpetum fluitantis</i> . Peut parfois se développer abondamment et former des paquets de tiges flottant dans les eaux calmes.					
Exigences écologiques					
Eléments favorables : -eaux stagnantes			Eléments défavorables : -comblement du milieu -compétition forte avec d'autres espèces		
Etat de conservation			Localisation sur le site		
Favorable			Mare à gibier en forêt domaniale, Prairie d'eau, Craste de Cara		
L'espèce est bien représentée sur la partie Nord du marais avec d'importantes colonies.			Préconisations de gestion		
			-Maintien des secteurs en eaux. -Curage de la craste de Cara en pente plus douce.		

\* Degré de priorité : de la priorité 1 (la plus forte) à 3 (la plus faible).



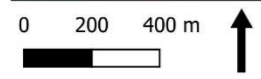
- Annexe 3 : Cartographie des espèces protégées (zoom)



**RESERVE NATURELLE NATIONALE DES DUNES ET MARAIS D'HOURTIN**  
**Localisation des espèces végétales patrimoniales - Littoral**



- |                              |                      |
|------------------------------|----------------------|
| ▭ Limites de la réserve      | ● Diotis maritime    |
| ● Flore patrimoniale         | ● Silène de Porto    |
| ● Linaire à feuilles de thym | ● Grande utriculaire |



Source: RNN Hourtin 2013 Réalisation: Rivière Environnement, 2020

# Réserve Naturelle Dunes et Marais d'Hourtin



## Charte des bonnes pratiques cynégétiques La chasse au petit gibier

## 1) Préambule :

La Réserve Naturelle Nationale des Dunes et Marais d'Hourtin a pour objectifs principaux la protection et la compréhension scientifique des écosystèmes diversifiés qui s'y trouvent, et le suivi de ces milieux pour augmenter leur biodiversité, tout en favorisant les usages locaux, dans une logique de développement durable du territoire.

Le droit de chasse est attaché au droit de propriété, et pour les forêts domaniales, au gestionnaire qu'est l'Office National des Forêts.

Propriété	Détenteur du droit de chasse	Observation
Etat (DPM)	Association de chasse	
Etat (Forêt domaniale)	ONF	
ENS (Département 33)	ACCA d'Hourtin	
Commune d'Hourtin	ACCA d'Hourtin	
Commune d'Hourtin	ACCA de Naujac-sur-mer	Territoire communal de Naujac-sur-mer
Parcelle privée	ACCA	

La chasse au petit gibier s'exerce conformément à la réglementation en vigueur. Néanmoins, dans le cadre de la réserve, certaines préconisations sont nécessaires dans le but d'adapter les pratiques de la chasse aux objectifs écologiques du site.

Il est formellement interdit de circuler avec des véhicules à moteur sur les pistes cyclables ou de déplacer les équipements d'accueil du public en place (ouverture de barrières, déplacement des plots ou bornes bois...). Néanmoins, une autorisation est donnée par le conservateur au chasseur signataire de la charte, par l'intermédiaire de laissez-passer distinctifs porteurs du logo de la réserve. Cette autorisation permet au signataire de la présente charte de disposer d'une autorisation de circuler sur des itinéraires définis de façon spécifique par le conservateur, ceci uniquement pour accéder à la tonne de chasse (cf. carte ci-jointe).

Pour la chasse à la tonne, les chasseurs concernés par les aménagements en place seront responsables de leur entretien. Toute opération de réfection devra faire l'objet d'une demande de travaux auprès du gestionnaire (notamment réfection et remblai de la voirie). Ces demandes devront préciser :

- l'objet des travaux,
- la localisation des travaux sur un plan,
- les matériaux utilisés,
- la date des travaux souhaités.

Les véhicules nécessaires aux travaux devront emprunter les chemins et voies déjà existantes. Leur pénétration ne devra en aucun cas causer de préjudice aux habitats, aux espèces ni aux autres activités présentes dans la réserve. Les véhicules utilisés devront être évacués dès la fin des travaux. Leur état devra être satisfaisant pour ne pas nuire à l'intégrité du site (fuite d'huile notamment).

Conformément à la réglementation en vigueur, l'utilisation d'appelants est autorisée en période de chasse sur la réserve.

Dans le cadre du partenariat entre le gestionnaire de la réserve et la Fédération Départementale de chasse de la Gironde, une convention de partenariat sera signée entre les deux structures afin que les établissements puissent mutualiser les données spécifiques au territoire de la réserve.

## Les engagements

### a) La chasse à la Bécasse :

En forêt domaniale, les titulaires d'une licence de chasse au petit gibier, s'engagent à respecter les "clauses particulières" (réglementation en forêt domaniale).

Conformément au décret de réglementation de la réserve, les chasseurs s'engagent à respecter les périmètres chassables en forêt domaniale et en aucun cas traverser les zones de protections intégrales et ceci même "hors action de chasse" (cf. carte ci-jointe).

Conformément à la loi chasse 2000, les usagers s'engagent à tenir à jour les carnets de prélèvement.

Dans le cadre du programme de suivi des populations de Bécasses en forêt domaniale d'Hourtin, le signataire s'engage à participer à la mise en oeuvre de l'étude en appliquant le protocole de suivi ci-joint. Les informations ainsi recueillies, seront transmises au gestionnaire de la réserve à la fin de l'exercice de chasse.

Conformément au décret de réglementation de la réserve, le signataire s'engage à circuler et stationner son véhicule à moteur exclusivement sur les routes carrossables ouvertes à la circulation.

### b) La chasse à la tonne :

Le signataire s'engage à respecter les itinéraires qui lui seront proposés par le conservateur de la réserve et à garer les véhicules dans les secteurs préalablement identifiés.

Le signataire s'engage à accéder à pied aux installations de chasse exclusivement par les cheminements déjà en place, dans le cadre du plan de fréquentation de la réserve.

Le signataire s'engage à utiliser des appelants conformes à la réglementation nationale.



Le signataire s'engage à participer activement à la lutte contre les ragondins et les rats musqués par tir et piégeage.

En dehors des périodes de chasse, le signataire s'engage à ne pas laisser à l'abandon sur le terrain, les cages et autres aménagements destinés à contenir les appelants.

En fin de saison de chasse, le signataire s'engage à transmettre à la Fédération de chasse de la Gironde, en plus des carnets de prélèvement, toutes observations d'espèces chassable ou non qu'il aura pu faire sur la réserve.

Le signataire s'engage à utiliser l'acier comme projectile à la place du plomb (obligatoire en zone humide) afin d'en limiter son impact sur les milieux.

### Non respect de la charte:

En cas de non respect avéré de la charte, non obstant les infractions aux réglementations en vigueur qui feront l'objet de procédures et de poursuites prévues par la loi, les mesures suivantes pourront être prises :

- ❖ Interruption de l'action de chasse,
- ❖ Retrait des laissez-passer et des autorisations de circuler en véhicule.

Quelles que soient ses modalités, l'exercice de la chasse doit être soucieux du respect des autres usagers, de l'animal, de l'environnement, des règles d'éthique cynégétiques afin de donner une bonne image des pratiques cynégétiques.

P/ le gestionnaire de la Réserve Naturelle  
Nationale des Dunes et Marais d'Hourtin

Signataire: Nom Chasseur,

Responsable (Nom et adresse)

Responsable (Nom et adresse)



## Réserve Naturelle Dunes et Marais d'Hourtin



### La chasse au grand gibier

## 1) Préambule

La Réserve Naturelle Nationale des Dunes et Marais d'Hourtin a pour objectifs principaux la protection et la compréhension scientifique des écosystèmes diversifiés qui s'y trouvent, et le suivi de ces milieux afin d'augmenter la biodiversité, tout en favorisant les usages locaux, dans une logique de développement durable du territoire.

Le droit de chasse est attaché au droit de propriété et, pour les forêts domaniales, au gestionnaire qu'est l'Office National des Forêts.

Propriété	Détenteur du droit de chasse	Observation
Etat (DPM)	Association de chasse	
Etat (Forêt domaniale)	ONF	
ENS (Département 33)	ACCA d'Hourtin	
Commune d'Hourtin	ACCA de Naujac-sur-mer	Territoire communal de Naujac-sur-mer
Commune D'Hourtin	ACCA d'Hourtin	
Parcelle privée	ACCA d'Hourtin	

La chasse au grand gibier est nécessaire pour favoriser un équilibre faune/flore, et un équilibre des populations, les grands ongulés n'ayant plus de prédateurs naturels. De plus, une surabondance de cervidés ou de sangliers entraînerait des impacts négatifs sur les écosystèmes et les habitats d'espèces protégées. La réalisation des plans de chasse cervidés et de prélèvements de sangliers suffisants, sont une condition de la bonne gestion des écosystèmes de la réserve nationale qui incombe prioritairement aux chasseurs titulaires des droits de chasse.

Il existe plusieurs modes de chasse au grand gibier pratiqués. La chasse à l'approche, à l'affût et la chasse à courre qui permettent une bonne sélection des animaux prélevés. La chasse en battue, permet quant à elle, des prélèvements plus importants. Il est souhaitable de conserver cette diversité des pratiques cynégétiques existantes actuellement afin d'optimiser la gestion des populations de grand gibier.

Dans le périmètre de la réserve, ces chasses au grand gibier doivent être pratiquées de telle façon qu'elles respectent au maximum la quiétude des lieux et la tranquillité des autres espèces, notamment en période de reproduction. Aussi, on portera l'attention particulière sur 3 points, qui devront être bien maîtrisés :

- la circulation des véhicules 4x4 ou quads,
- l'utilisation de chiens non créancés,

- la concentration de personnes en un même lieu.

En signant cette charte, les chasseurs titulaires de droit de chasse ou bénéficiant de la faculté de suite, s'engagent activement dans la gestion de la Réserve Naturelle des Dunes et des Marais d'Hourtin en pratiquant une chasse exemplaire, soucieuse des usages et du maintien des activités traditionnelles, respectueuse des équilibres écologiques du territoire et des règles d'éthique de la chasse. Ils veillent à ce que les membres de leurs équipes de chasse, accompagnateurs et suiveurs, respectent les engagements de la charte et la réglementation de la réserve. Une charte sera signée au début de chaque saison de chasse.

## 2) La charte

La faculté de suite est accordée à tout équipage disposant d'une attestation de meute valide et dont le maître d'équipage signe la présente charte.

Les équipes de chasse en battue, pour les titulaires du droit de chasse sur le territoire inclus dans la Réserve Naturelle, doivent également signer la charte et s'engager à respecter les consignes décrites ci-dessous ; les équipes qui n'ont pas le droit de chasse sur le territoire de la Réserve Naturelle peuvent bénéficier de la faculté de suite. Dans l'exercice de celle-ci, elles doivent respecter le code de l'environnement et le décret réglementant la Réserve Naturelle.

Il est formellement interdit de circuler avec des véhicules à moteur sur les pistes cyclables ou de déplacer les équipements d'accueil du public en place (ouverture de barrières, déplacement des plots ou bornes bois...). En cas d'absolue nécessité pour le bon déroulement et la sécurité de la chasse, le gestionnaire procèdera en préalable à la chasse, à l'ouverture sélective des barrières concernées.

Une autorisation est donnée par le conservateur de la réserve au maître d'équipage ou au responsable des équipes de battue, par l'intermédiaire de laissez-passer distinctifs porteurs du logo de la réserve. Cette autorisation permet au signataire de la présente charte de disposer de quatre véhicules pouvant circuler sur des itinéraires arrêtés par le gestionnaire de la réserve. Ces itinéraires sont définis en concertation avec les ACCA et en prévision de l'ouverture des sentiers pédestres. Ils ne doivent être utilisés avec des véhicules uniquement pour récupérer l'animal mort, amener la barque, et pour récupérer les chiens. Ces itinéraires doivent avoir été établis dans le cadre de la gestion de la Réserve Naturelle en trouvant des consensus entre les besoins de la chasse au grand gibier et les besoins de protection de la réserve.

La pratique actuelle de la chasse permet la quiétude au minimum trois jours par semaine ; cette pratique est à conforter dans la réserve. Les jours de chasse dans la réserve ou à proximité, avec possibilité de suite sur le territoire de la réserve, seront déclarés préalablement au gestionnaire.

La vérification des tirs est obligatoire à l'issue de chaque chasse. Dès lors que l'animal tiré aura été blessé, le "*locataire ou organisateur de la chasse*" s'engage à procéder ou à faire procéder à sa recherche. Cette recherche sera préférentiellement réalisée par un conducteur agréé de l'association UNUCR ou ARGGB. Elle pourra également être réalisée par un conducteur ne bénéficiant pas de l'agrément d'une de ces deux associations nationales sous réserve qu'il soit reconnu par l'ONF.

Lorsque l'agrainage de dissuasion des sangliers apparaît nécessaire (pour éviter les dégâts trop importants dans les cultures avoisinantes), ils devront être linéaire, itinérants et temporaires (par dispersion au sol de petites quantités) afin :

- D'obliger les sangliers à passer plus de temps et d'énergie dans la recherche du maïs au sol, ce qui leur permet de profiter à nouveau de la richesse alimentaire du sol ;
- D'éviter qu'une seule compagnie de sanglier n'accapare la nourriture (cas des postes fixes) : les petits apports des agrainages itinérants profitent ainsi à plusieurs compagnies.

## Le signataire s'engage à :

- Le signataire s'engage à rappeler systématiquement, lors des consignes préalables, aux chasseurs et suiveurs, la réglementation de la réserve et les prescriptions de la présente charte.
  
- Utiliser et faire utiliser exclusivement les itinéraires définis par le conservateur de la réserve. Les cavaliers doivent respecter les infrastructures, les peuplements et limiter le passage sur les bandes de roulement.
  
- Se munir systématiquement de l'une des cartes d'autorisation de circuler, et les apposer ostensiblement sous le pare-brise du véhicule autorisé.
  
- Signer l'attestation de prise de connaissance des conditions de déroulement des chasses à l'approche en forêt domaniale.
  
- Respecter les consignes de sécurité jointes à la présente charte lors des actions de chasse au grand gibier. Si le gestionnaire constate que ces consignes ne sont pas respectées, il pourra stopper expressément la chasse.
  
- Ne pas chasser plus de trois jours par semaine dans le marais.
  
- Ne pas chasser du 15 avril au 15 août. En effet, la quiétude absolue du marais est recherchée pendant les périodes de reproduction, mise bas ou nidification, sevrage des jeunes, envol des jeunes, ceci pour toutes les espèces (amphibiens, oiseaux, reptiles, mammifères, ...).
  
- Tirer le grand gibier exclusivement à la balle.
  
- Faire procéder systématiquement à la recherche de l'animal blessé.
  
- Seuls les agrainages dissuasifs sont permis dans la réserve. Ces agrainages seront réalisés en traînées et seront temporaires, sur les itinéraires préalablement convenus avec le conservateur.
  
- Signaler les chasses à courre et en battue dans la réserve, avec des panneaux adaptés et amovibles, pour des raisons de sécurité. Des panneaux seront apposés aux extrémités des pistes cyclables et des sentiers de randonnée. Ces panneaux seront retirés après la chasse.

### Non respect de la charte :

En cas de non respect avéré de la charte, non obstant les infractions aux réglementations en vigueur qui feront l'objet de procédures et de poursuites prévues par la loi, les mesures suivantes pourront être prises :

- ❖ Interruption de l'action de chasse,
- ❖ Retrait des laissez-passer et des autorisations de circuler.

Le signataire s'engage à sanctionner en application de son règlement interne, tout manquement aux règles de circulation ou à la réglementation de la chasse et de la réserve, qui serait le fait d'un membre de l'équipe, chasseur ou suiveur.

Quelles que soient ses modalités, l'exercice de la chasse doit être  
soucieux  
du respect des autres usagers, de l'animal, de l'environnement, des  
règles d'éthique cynégétiques afin de donner une bonne image des  
pratiques cynégétiques.

P/ le gestionnaire de la Réserve Naturelle  
équipe

Nationale des Dunes et Marais d'Hourtin

Signataire: Nom Chasseur, équipage ou

Responsable (Nom et adresse)

Responsable (Nom et adresse)